

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 17 – Décembre 2014

Recours contre les surélévations des cinq immeubles Honegger de la cité Carl-Vogt

Rappel des faits

16 janvier 2011: Première assemblée générale des habitant-e-s de la cité.

13 septembre 2011: le Département de l'urbanisme autorise l'Hospice général, propriétaire des cinq immeubles à les surélever de deux étages.

17 octobre 2011: des habitant-e-s et l'AHJ recourent contre cette décision, de même que la Ville de Genève.

26 novembre 2013: le Tribunal administratif de première instance rejette nos deux recours.

22 janvier 2013: nouveaux recours déposés devant la Cour de justice contre la décision du Tribunal administratif.

Depuis, nous sommes toujours dans l'attente du jugement de la Cour de justice. Ce dernier ne devrait cependant plus tarder, presque deux ans se sont en effet écoulés depuis le dépôt de notre dernier recours.

Mais sans attendre,

Invitation

à tous les locataires de la cité Carl-Vogt
à un apéritif

lundi 15 décembre 2014 dès 18h
dans l'allée du 32 rue du Village-Suisse
devant le parc de la baleine

Pour le plaisir de prendre ensemble le verre de l'amitié et d'échanger entre nous, l'Association des habitant-e-s de la Jonction (AHJ) invite

toutes les habitantes et tous les habitants de la Cité Carl Vogt à un apéritif.
Au plaisir de se retrouver.

Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8
info@jonx.ch – jonx.ch – ccp 10-756885-0